

crédal

Provoquons
le changement

crédal

Mémoire

élaboré en vue des élections de 2024

crédal

Vision

Crédal construit une société inclusive et durable, où l'argent est mis au service du bien commun.

Valeurs

LA SOLIDARITÉ

Au cœur, dans l'ADN
du projet Crédal

L'ENGAGEMENT

Pour un changement
de société, dans les missions,
les choix, les orientations

LA TRANSPARENCE

Informations partagées
et accessibles à tous

L'INNOVATION

Grâce à l'équipe
multidisciplinaire, dynamique
et proactive

L'HUMANITÉ

L'humain et son
environnement au centre
de nos préoccupations

Mission

Acteur de la finance éthique, Crédal a développé un modèle économique innovant :



Nous donnons du sens à l'argent en proposant des **investissements accessibles** à tous dont la priorité est un retour social et environnemental plutôt qu'un rendement financier.



Nous offrons des **solutions financières** à des personnes ayant un accès restreint au système bancaire, à des acteurs de l'économie sociale et à des entrepreneurs à impact sociétal positif.



Nous **outillons et accompagnons** des personnes et des organisations pour développer des projets d'avenir, en s'appuyant sur une expertise en entrepreneuriat ainsi qu'en innovation et économie sociales.

crédal

Crédal, un partenaire financier de confiance

Engagé depuis 40 ans

Crédal est une coopérative de finance solidaire belge indépendante créée en 1984 active sur les régions bruxelloise et wallonne.

Reconnu et certifié

Les produits d'investissement proposés par Crédal bénéficient du label « Finance solidaire ».

Depuis 2018, Crédal est certifiée conforme avec le code européen de bonne conduite pour l'octroi de microcrédits et bénéficie des programmes de garanties européens.

Supervisé et contrôlé

Crédal est soumis à la supervision de la FSMA et au contrôle du cabinet de réviseurs Mazars

Maitrisant les risques

Grâce à sa politique de maîtrise des risques, Crédal affiche sur les trois dernières années un taux moyen de sinistralité net très bas. Les pertes sur crédit sont couvertes par la marge financière de Crédal et n'impactent donc pas les placements des coopérateurs et prêteurs.

En 40 ans, aucun coopérateur ou prêteur n'a jamais perdu un centime sur sa mise de départ.

crédal

Coopérative de finance solidaire

crédal
Provoquons
le changement

Leader belge, actif en
Wallonie et à Bruxelles,
de la finance solidaire

40
ans
d'expérience

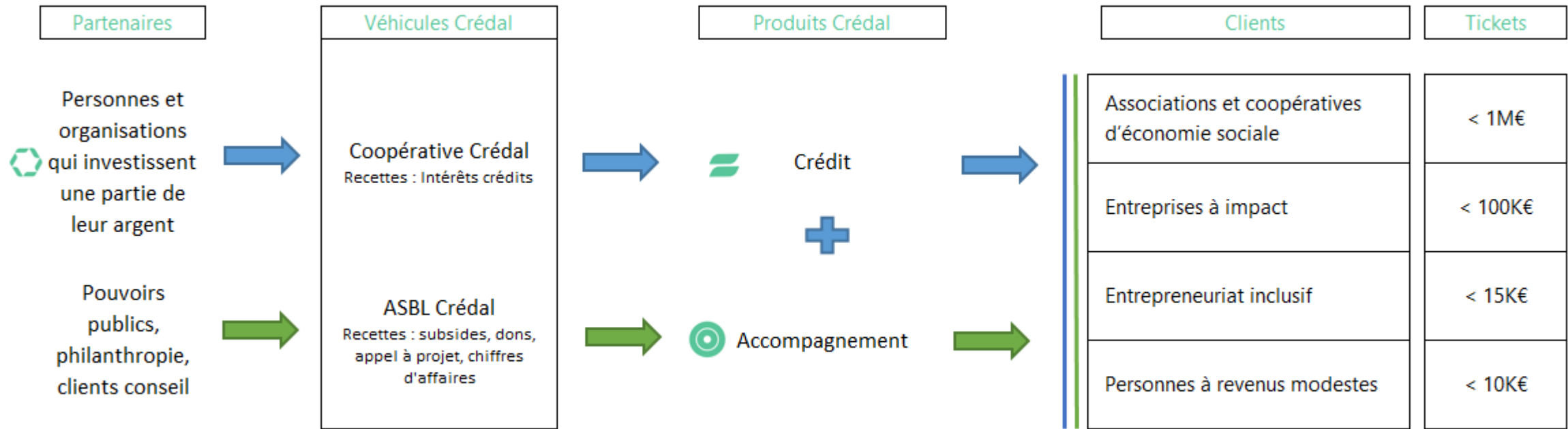
+3.500
micro-crédits
à des ménages
sans accès au
crédit bancaire
en 5 ans

+63 M€
d'encours crédit
en 2023

+950
crédits à des
associations et
entreprises sociales et
durables
en 5 ans

+ 250
accompagnements
d'associations et
entreprises sociales et
durables dont 80
coopératives
en 5 ans

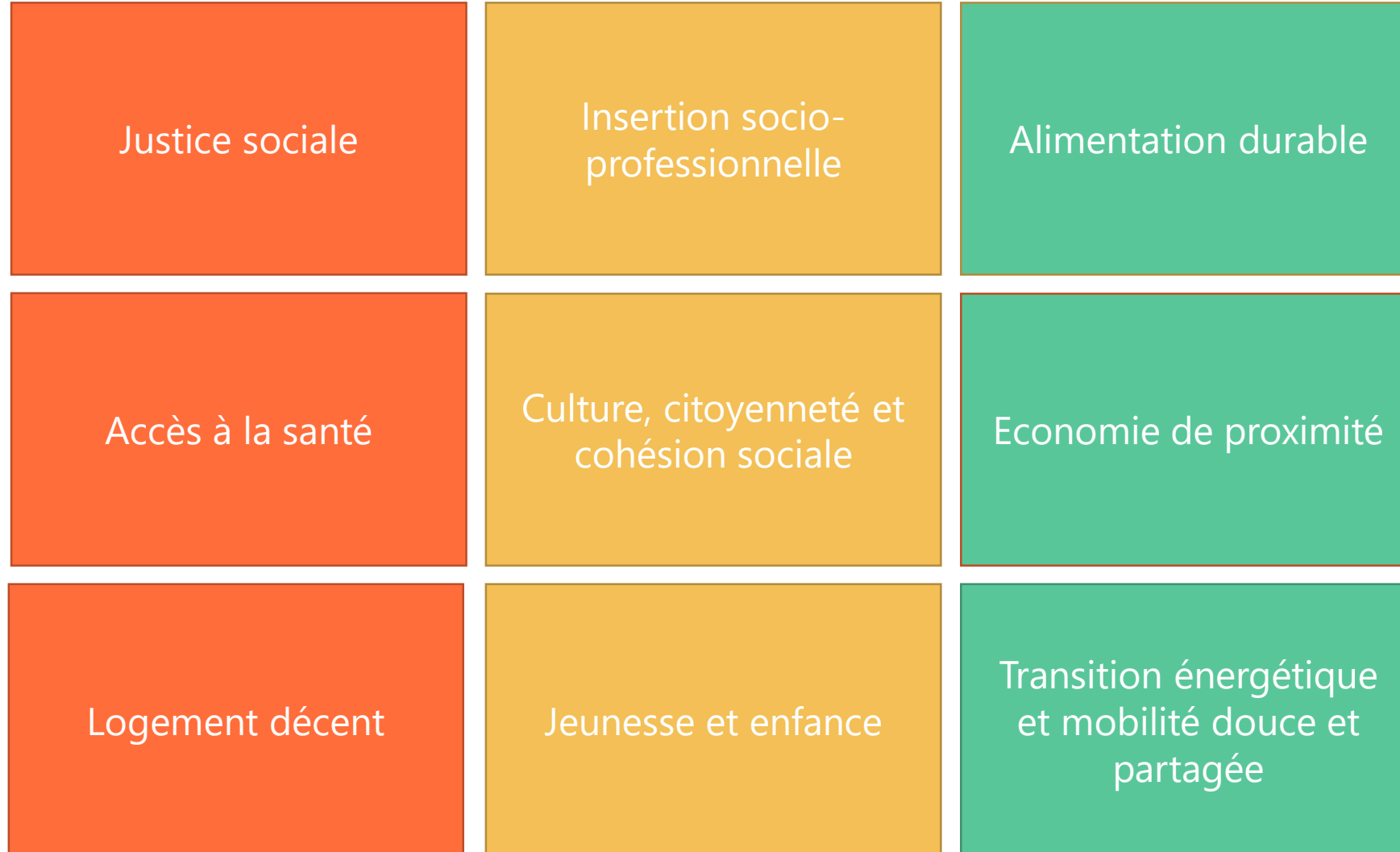
Le modèle économique simplifié de Crédal



crédal

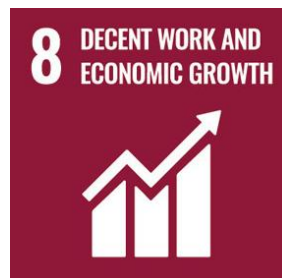
Les 9 secteurs sociaux et durables clés de Crédal

Crédal soutient les personnes, associations, coopératives d'économie sociale et entreprises à impact actives dans ces 9 secteurs clés.



Notre impact

→ 100% de l'activité de Crédal contribue aux objectifs de développement durable



Aux prochains gouvernements, nous adressons 6 priorités :

1. Soutenir le développement de la finance solidaire
2. Mieux soutenir la création des entreprises sociales et durables
3. Mieux soutenir le développement de l'entrepreneuriat inclusif
4. Mieux couvrir les besoins de microcrédit social des personnes à revenus modestes
5. Soutenir l'intégration d'une approche genre dans l'économie sociale
6. Soutenir la transition énergétique du secteur associatif et de l'économie sociale

crédal

1. Soutenir le développement de la finance solidaire

Pourquoi ?

1. La finance solidaire donne du sens à l'argent en proposant des **investissements accessibles à tous dont la priorité est l'impact** social et environnemental plutôt qu'un rendement financier
2. **La finance solidaire propose des solutions de financement et d'accompagnement**
 1. **pour soutenir** les projets de vie, améliorer le bien-être quotidien et **l'insertion des personnes à revenus modestes**
 2. **pour soutenir l'entrepreneuriat inclusif** : notamment l'entrepreneuriat féminin et les entrepreneurs loin de l'emploi et/ou qui ont un accès difficile au crédit bancaire
 3. **pour soutenir** l'émergence, la création, le développement **des associations, coopératives, entreprises d'économie sociale et entreprises à impact** qui apportent, à leur niveau des solutions concrètes aux défis humains et environnementaux de notre société

crédal

1. Soutenir le développement de la finance solidaire

Nos propositions

1. (RW) : **Soutenir l'investissement citoyen dans les coopératives de finance solidaire par un incitant fiscal de type www.investcoop.brussels/fr/**
2. (RBC) et (RW) : Soutenir l'**investissement des entreprises** dans les coopératives de finance solidaire **par un incitant fiscal** de type Investcoop.brussels pour les entreprises

crédal

2. Mieux soutenir la création des entreprises sociales et durables

Pourquoi ?

- ✓ **Les entreprises sociales et durables apportent, à leur niveau des solutions concrètes aux défis humains et environnementaux de notre société** : du circuit court à l'économie locale en passant par le réemploi, le logement, l'accès à la santé, la transition énergétique, et l'insertion socio-professionnelle.

Nos propositions

1. (RBC) et (RW) Apporter un **financement structurel aux acteurs qui** développent des programmes d'innovation sociale qui **favorisent l'émergence d'entreprises** sociales et durables

3. Mieux soutenir le développement de l'entrepreneuriat inclusif

Pourquoi ?

- ✓ Le financement et l'accompagnement de l'entrepreneuriat inclusif (des femmes, des jeunes, des seniors, des primo-arrivants, des personnes handicapées) a pour but de **garantir à tous les membres de la société une chance égale de démarrer et gérer une entreprise ou une activité indépendante**, ou d'utiliser l'expérience d'une ébauche d'entreprise pour accroître leurs compétences et leur aptitude à l'emploi.

Nos propositions

1. (RBC) et (RW) Continuer à renforcer l'écosystème afin de mieux soutenir l'entrepreneuriat inclusif :
 1. Apporter une reconnaissance et un **financement structurel aux acteurs qui proposent du microcrédit et des programmes spécifiques d'accompagnement** à l'entrepreneuriat inclusif, notamment à **l'entrepreneuriat féminin**

4. Mieux couvrir les besoins de microcrédit social des personnes à revenus modestes

Pourquoi ?

- ✓ Le microcrédit social a pour objectif de **permettre aux personnes qui ont de faibles revenus** et qui sont souvent exclues des crédits bancaires, **d'accéder à un crédit** lorsque celui-ci s'inscrit dans un projet de vie : passer son permis de conduire ou acheter une voiture d'occasion pour pouvoir prétendre à un emploi, s'équiper du minimum après une séparation, réparer une toiture, autant de projets difficilement réalisables pour beaucoup de personnes sans un « microcrédit social », c'est-à-dire un crédit **adapté à leur situation sociale et financière personnelle**.

Nos propositions

1. (RBC) et (RW) Apporter un **financement structurel aux acteurs de la finance solidaire pour :**
 1. **proposer du micro-crédit à taux réduit** aux personnes de plus de 65 ans qui ont un revenu modeste **afin de financer les aménagements nécessaires à leur maintien à domicile**
 2. Permettre aux personnes à revenus modestes et ayant un accès difficile aux crédits bancaires, d'accéder à un microcrédit à taux réduit **afin d'acheter des biens de premières nécessité pour** améliorer leur bien-être quotidien et/ou **leur insertion socio-professionnelle**

crédal

5. Soutenir l'intégration d'une approche genre dans l'économie sociale

Pourquoi ?

- ✓ L'économie sociale wallonne est **composée en majorité de travailleuses** (74%) mais celles-ci restent **minoritaires dans les organes de décision** (37%).
- ✓ Le secteur ne dispose **pas de données suffisantes** pour visibiliser l'étendue des inégalités de genre
- ✓ Les structures **d'accompagnement et de financement** n'utilisent pas ou peu **d'approche genre**

Nos propositions

1. **Intégrer l'approche genre dans les conditions d'agrément** (RW) des associations et entreprises d'économie sociale et (RBC) des entreprises sociales et démocratiques. Par ex : désignation **d'un·e référent·e genre** dans l'organisation, application d'un **plan d'action genre**, collecte de **données** genrées et **parité** dans le Conseil d'Administration
2. (RW) et (RBC) : **former les acteurs de l'accompagnement et du financement de projets en économie sociale aux enjeux de genre** pour s'assurer que chaque collectif ait le droit à une égalité de traitement et des chances lors de sa création et/ou de son développement et ce, quelque soit le genre des membres qui le composent

6. Soutenir la transition énergétique du secteur associatif et de l'économie sociale

Pourquoi ?

- ✓ Les associations et entreprises d'économie sociale possèdent un large **parc immobilier**, en partie vétuste, à destination de **publics très vulnérables**. Elles disposent souvent de peu de fonds propres pour investir dans la rénovation énergétique de ces bâtiments qui sont parfois des **passoires énergétiques**, ce qui a un impact sur leur coût et sur leur offre aux locataires sociaux.

Nos propositions

1. (RBC) et (RW) **Lever les freins d'accès au financement de la rénovation du parc immobilier des associations** et des entreprises d'économie sociale en vue de l'amélioration de son efficacité énergétique **en offrant des services combinés** :
 - A. par le financement de la réalisation d'un **diagnostic énergétique** du bâtiment permettant d'identifier et d'estimer les travaux d'économie d'énergie prioritaire
 - B. par le soutien des acteurs de la finance solidaire afin qu'elles puissent proposer des **crédits à taux réduit** pour la transition énergétique de ces bâtiments

crédal

Merci !